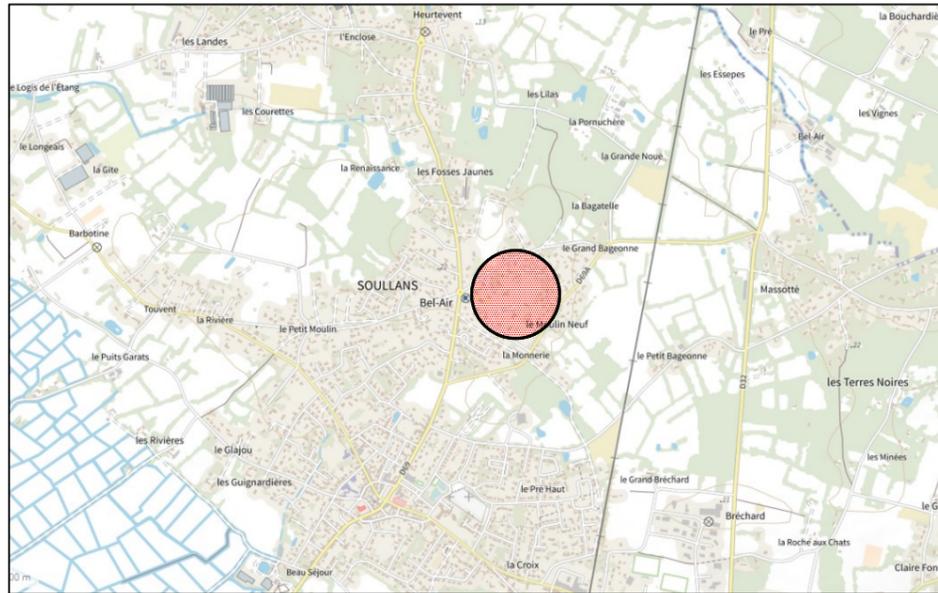




Lotissement "L'Oiseau du Paradis"
 Commune de SOULLANS (85300)
 "Chemin du Paradis"

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE

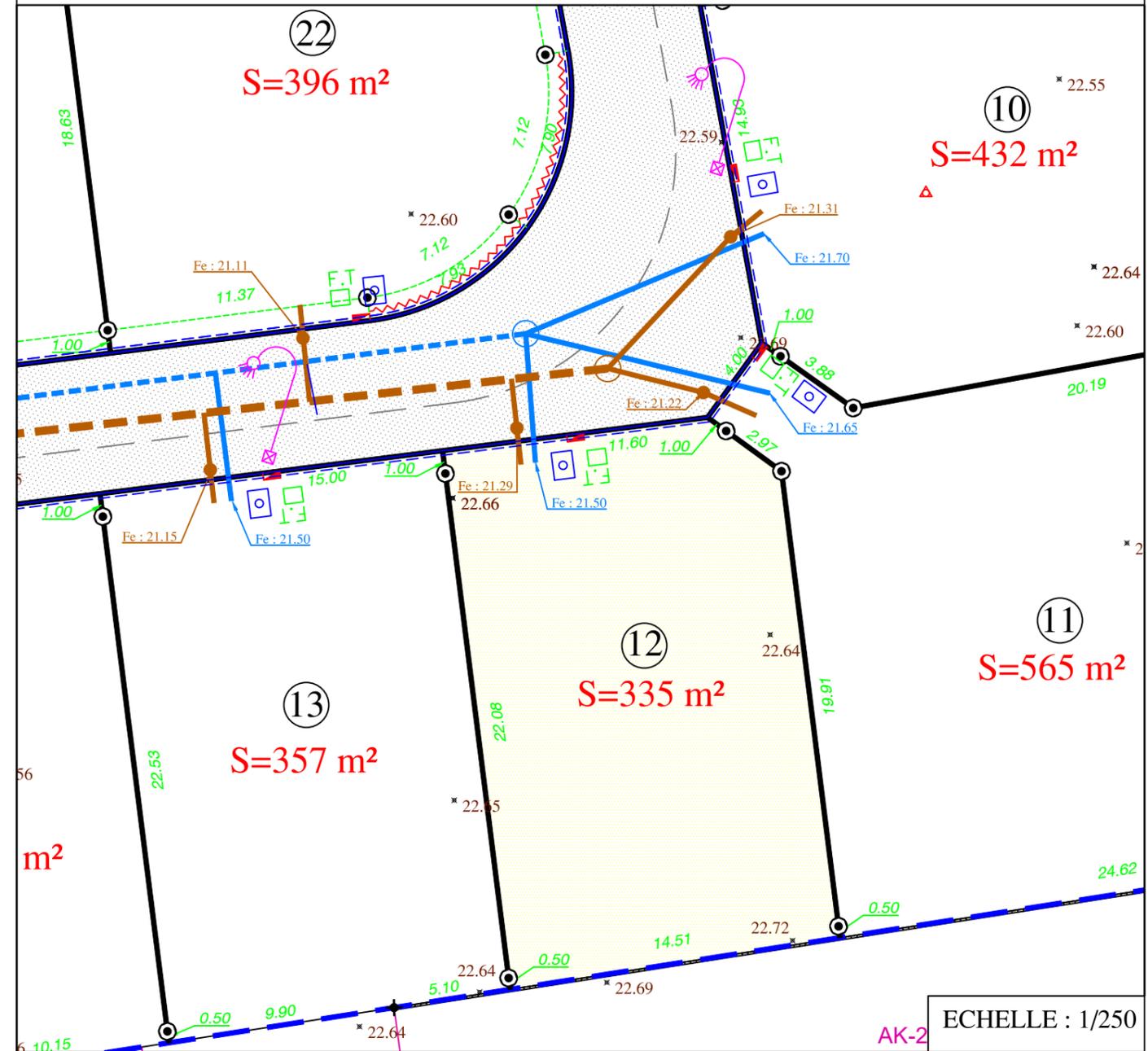


PLAN DE VENTE

LOT N° 12

Surface de plancher maximale autorisée : 250 m²

Niveau coffret électrique fourni par la société AMEAS le 15 décembre 2022 : 22.73 NGF



- Périmètre du lotissement
- Voie
- Servitude pour canalisation d'eaux pluviales (à créer)
- Espaces verts
- Accès automobile interdit
- Cote Terrain Naturel avant travaux
- Antenne Eaux Usées
- Antenne Eaux Pluviales
- Fondation de maintien
- Arbres à planter par l'acquéreur
Position indicative
- F.T Branchement P.T.T.
- Branchement Eau potable
- Boitier E.D.F.
- Candélabre

Nota : - La position des réseaux divers et candélabres est portée à titre strictement indicatif, sous réserve des études des différents concessionnaires et gestionnaires. Les antennes Eaux Usées et Eaux Pluviales sont portées suivant plan de récolement de l'entreprise CTCV en date du 28/11/2022.

CADASTRE Section AK n° 296

MAITRE D'OUVRAGE :

IMMOPLUS
 26, Place Vivi Burgaud
 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
 02 52 20 01 13
 contact@immoplus-ouest.fr



MAÎTRE D'OEUVRE :

AMÉAS
 19, Chemin du Pain Perdu
 85300 CHALLANS
 02 28 12 01 46
 dupont.ameas@orange.fr



GEOMETRE - EXPERT

EURL CESBRON HUGUES
 26, Place A. Kastler
 85300 CHALLANS
 : 02.51.93.41.79
 accueil@cesbrongometre.fr



ARCHITECTE :

BESLIER-SIMON
 Agence d'Architecture
 Les Salorges - 6, Rue du Gatineau
 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ
 : 02.51.54.47.47
 contact@beslier-simon.fr

N° Dossier 21451